HAL open science

Humanités et parentalité numérique.

Arnauld Séjourné, Yuchen Chen, Emmanuelle Voulgre, Xavier Brilland, Sophie Brothier

▶ To cite this version:

Arnauld Séjourné, Yuchen Chen, Emmanuelle Voulgre, Xavier Brilland, Sophie Brothier. Humanités et parentalité numérique.. 2023. hal-03938982

HAL Id: hal-03938982
https://hal.science/hal-03938982

Submitted on 29 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction du numérique
pour l'éducation

BULLETIN DE VEILLE N° 7
JUIN 2023

GTnum GIS2IF #HN_éducation

Groupes thématiques numériques
de la Direction du numérique pour l'éducation (GTnum)

Humanités et parentalité numériques

Dans ce bulletin de veille, nous nous intéressons aux parents et à leur rôle dans l'accompagnement de leurs enfants dans la société numérique. Les fonctions parentales sont perturbées, modifiées par l'environnement numérique dans lequel la famille évolue. L'éducation parentale, motivée par le devoir des parents de respecter les droits des enfants, doit donc s'adapter à ce contexte numérique. Cela nécessite des compétences que le champ des humanités numériques permet d'autant plus de saisir.

Parentalité : définition

Le terme « parentalité » apparaît dans le langage courant au cours des années 1980 pour désigner toutes sortes de situations parentales. Il revêt différentes facettes (Latuillière, 2015, p. 15) :

> celle « juridique », qui renvoie aux droits et devoirs liés à l'autorité parentale ;
> une acception « socio-éducative », qui englobe les pratiques de soins et d'éducation nécessaires au développement d'un enfant.

Comme le souligne le Comité national de soutien à la parentalité (2011), la parentalité a « pour but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale) ». Elle « s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

Parentalité numérique

Le numérique est l'un des environnements dans lequel la famille et l'enfant évoluent. C'est aussi « un phénomène culturel et social qui imprègne les actes les plus ordinaires de notre vie et nos représentations du monde : notre perception de l'espace et du temps, notre relation aux autres, nos façons de penser, d'imaginer et de créer, nos modes de travail et d'accès au savoir, ainsi que nos manières de produire et de diffuser les connaissances » (Becchetti-Bizot, 2017, p. 14).

Le numérique, en tant qu'environnement, « élargit » les pratiques éducatives des parents.

La revue de littérature de Danet *et al.* (2017), à partir de travaux menés en Amérique du Nord, rend compte de la manière dont les pratiques éducatives des parents sont modifiées par l'environnement numérique. Le numérique prend place au sein de la famille :

> comme ressources, pour se rassurer en tant que parents ou futurs parents, mais aussi pour calmer, occuper, voire gérer certaines situations intenses émotionnellement avec les jeunes enfants ;
> comme moyen pour communiquer, au sein de l'écosystème familial, pour garder le lien, sans que le temps d'écran soit comptabilisé ;
> du fait de l'appropriation par l'adolescent de l'objet technique, comme espace d'exploration offrant de nouveaux rapports aux autres, aux apprentissages, aux loisirs (jeux, échanges, médias). Ces explorations, échappant aux parents, sont un défi majeur pour eux (Francis, 2016). Dès 2012, Jehel décrit les parents conscients de leur responsabilité et majoritairement responsables de l'accès de leurs enfants aux médias jusqu'à 16 ans minimum. Néanmoins, ils se sentent dépassés par la difficulté de la tâche et anxieux par rapport aux contenus médiatiques. De plus, la qualité du contexte familial « est un facteur décisif pour déterminer l'effet des nouvelles technologies sur les relations parent-adolescent » (Danet *et al.*, 2017). L'« enjeu est alors de définir ensemble ce qui est acceptable ou pas, dans un esprit de coopération bienveillante. » (p. 65).

Droits des enfants

Pour le Conseil de l'Europe (Milovidov, 2020), la parentalité numérique implique de continuer à respecter les droits des enfants dans ce nouvel environnement.

« Les parents et les personnes qui s'occupent des enfants doivent leur procurer :
> soin et participation à leur développement dans le monde du numérique ;
> structure et repères concernant l'accès à internet, aux technologies et aux réseaux sociaux ;
> reconnaissance de leurs droits dans l'environnement numérique ;
> responsabilisation en tant que citoyen numérique du XXIe siècle ;
> éducation non violente dans le monde réel et virtuel. »

Ceci croise la définition donnée par Fidan et Seferoğlu (2020). Selon eux, la parentalité numérique doit aider les enfants à profiter des opportunités offertes par les instruments numériques, tout en exigeant des parents qu'ils les protègent des dommages potentiels. Cela nécessite que le parent « possède des connaissances de base en technologie ; ait conscience des risques et des menaces en ligne et [sache] protéger son enfant contre ces risques ; réglemente l'interaction de son enfant avec les environnements numériques ; et [suive] l'évolution de la technologie ».

Quant au groupe des usagers sans recul, il comprend les adultes qui ignorent, voire méprisent, les technologies, et les adolescents de milieux défavorisés qui ne bénéficient pas d'accompagnement. Ce qui est en jeu, c'est l'équité face au numérique.

Pour que les parents puissent contribuer, à préparer leurs enfants à devenir des citoyens du monde numérique, c'est-à-dire capables d'utiliser les technologies de façon responsable, mais aussi d'avoir un esprit critique et réflexif sur le numérique dans la société et dans la vie quotidienne, ils doivent se former et pouvoir être accompagnés.

Perspectives

Penser l'articulation entre éducation et humanités numériques oblige à considérer à la fois « les mutations que connaissent les savoirs eux-mêmes, le rapport au savoir ; et le défi que représente l'explosion de la circulation de l'information et de la mise en données numériques du monde » (Allouche, 2021).

Par exemple, découvrir avec son enfant la liste de vidéos les plus vues, les résultats d'une recherche, est une occasion de réfléchir ensemble à la manière dont sont produits ces résultats. Pour mener une telle réflexion, il est « indispensable que nous nous forgions une culture numérique » (Cardon, 2019).

L'éducation au numérique des enfants par les parents est, à notre sens, organisée principalement autour de trois foyers : une littératie technologique (connaissance du fonctionnement d'outils), une littératie informationnelle (attitude critique dans la recherche et évaluation d'informations) et une littératie médiatique (identification des risques sur les réseaux sociaux).

Arnauld Séjourné,
maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation,
CREN, Inspé AC Nantes, Nantes université

Yuchen Chen,
maîtresse de conférence en didactique des langues,
CREN, Le Mans université

Emmanuelle Voulgre
maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation,
EDA, université Paris-Cité

Xavier Brilland,
enseignant professeur-documentaliste
académie de Nantes

Sophie Brothier,
conseillère pédagogique, chargée de mission éducation aux médias et à l'information,
DSDEN 72

RÉFÉRENCES

> Allouche, E. (2021). Les humanités numériques, pour un dialogue interdisciplinaire entre recherche et éducation. *frantice.net, 17.*
> Becchetti-Bizot, C. (2017). *Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique. Vers de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner*. IGEN/Ministère de l'Éducation nationale.
> Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.
> Danet, M., Martel, L., & Miljkovitch, R. (2017). Nouvelles technologies : frein ou soutien de la relation parent-enfant ? *Dialogue 2017*(3), 57-70.
> Fidan, A., & Seferoğlu, S. S. (2020). Online environments and digital parenting: an investigation of approaches, problems, and recommended solutions. *Bartın University Journal of Faculty of Education*, *9*(2), 352-372.
> Francis, V. (2016). *Éducation familiale et technologies numériques : défis et enjeux de la recherche*. *Éducation et Formation, e-306*.
> Jehel, S. (2012). Culture médiatique violente chez les préadolescents. *Les Cahiers Dynamiques, 55*(2), 56-62.
> Latuillière, M. (2015). Qui dit parentalité ? *Spirale, 75*(3), 15-22.
> Milovidov, E. (2020) *La parentalité à l'ère du numérique. Des approches parentales positives pour différents scénarios*. Conseil de l'Europe.

Ce document est rédigé par les équipes de recherche dans le cadre des GTnum du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
La responsabilité des contenus publiés leur appartient.